



BURKINA FASO

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION,
DE LA CULTURE DES ARTS
ET DU TOURISME

Centre Régional pour les Arts
Vivants en Afrique (CERAV/Afrique)

Catégorie 2, Sous l'égide de l'UNESCO



Appel à manifestation d'intérêt
pour l'attribution d'un Prix spécial CERAV/Afrique
de soutien à la mobilité des jeunes créateurs africains
en théâtre ou en musique - 2022

Dans le cadre de sa mission de promotion et de suivi de la mise en oeuvre de la Convention 2005 en Afrique, le CERAV/Afrique lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de l'identification d'un événement culturel majeur offrant la possibilité d'encourager les jeunes créateurs africains par un prix spécial de la Mobilité dans les filières musique ou théâtre.

Les événements culturels éligibles sont ceux se déroulant entre le 1^{er} août et le 31 décembre 2022 et témoignant de l'existence d'une compétition qui mobilise de jeunes créateurs porteurs de projets artistiques et issus d'au moins cinq pays du continent. Ils doivent témoigner également d'une expérience d'au moins trois éditions régulièrement tenues.

Le Prix spécial CERAV/Afrique pour la Mobilité, doté d'une attestation et d'une enveloppe de 1 500 000 FCA est indexé au palmarès de la compétition officielle et s'appuie sur des critères spécifiques liées à la pertinence du projet et à sa contribution à la diffusion des valeurs de la diversité culturelle.

Les propositions devront comporter :

1. Une lettre de manifestation d'intérêt signée du promoteur ;
2. Le document officiel de création de l'événement ;
3. Les rapports narratifs des 3 dernières éditions.

Elles sont à adresser au Délégué général du CERAV/Afrique sont reçues du 1^{er} au 30 juin 2022 par mail à l'adresse : ceravafrique@gmail.com

Michel SABA

Délégué général
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon